



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises

Question écrite n° 38048

Texte de la question

M Charles Metzinger appelle l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur les informations parues dans des quotidiens et hebdomadaires nationaux a propos des malversations financieres de la societe de remise Arbitrage SA qui intervenait sur le Matif et qui ont, dans un premier temps, touche la Cogema pour une perte de 259 millions de francs. Rapidement, au fil des articles, sont apparus les noms d'autres societes natinales victimes elles aussi d'avoir fait confiance a Arbitrage SA et parmi eux notamment celui de Charbonnages de France. De ces informations, il ressort que se seraient des familles de « l'affaire Cogema » qui auraient cite les Charbonnages de France et qu'en outre Charbonnages de France aurait possede un compte chez Arbitrage SA en 1987. Charbonnages de France, de son cote, se contente de dementir en disant que « sa gestion de tresorerie a degage des resultats posifits en 1987 ». Charbonnages de France est l'etablissement central des Houilleres du bassin de Lorraine. Depuis novembre 1987, les Houilleres du bassin de Lorraine connaissent une grave crise sociale et tres recemment des travailleurs de l'entreprise ont connu un dur affrontement avec les forces de l'ordre lors d'une manifestation organisee pour denoncer la carence de negociations sur les augmentations de salaires sollicitees. La population et les travailleurs du bassin houiller ne comprendraient pas que l'etablissement central des Houilleres du bassin de Lorraine confie des placements financiers pour de tres importantes sommes d'argent avec autant de legerete quand eux-memes revendiquent de legitimes augmentations salariales. Selon les informations en sa possession, il semblerait que « les autorites de tutelle aient demande aux entreprises publiques citees dans cette affaire de donner des indications sur l'organisation et les resultats de la gestion de leur tresorerie en 1987 ». En consequence, dans un souci de transparence et pour lever toute suspicion sur l'implication de Charbonnages de France, il lui demande de communiquer publiquement les resultats des investigations entreprises aupres d'elle.

Données clés

Auteur : [M. Metzinger Charles](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38048

Rubrique : Charbon

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1241